

À 29 ans, Marie a poussé la porte des AA

ADDICTION

Les alcooliques anonymes se réuniront en congrès samedi sur le thème « Soif de vivre » ou quand l'abstinence choisie est une délivrance, comme en témoigne la jeune Marie.

Contrairement à la majorité des membres des alcooliques anonymes, Marie (prénom d'emprunt), n'a pas attendu d'avoir la quarantaine ou la cinquantaine pour pousser la porte des AA. Elle avait 29 ans. « J'avais de gros problèmes amoureux depuis plusieurs années à l'époque et j'étais une personne à tendance dépressive. Je consommais trop d'alcool et le Covid n'a pas aidé. Il a été pour moi un alibi pour boire quotidiennement grâce aux apéros lancés via les réseaux sociaux. »

Huit mois d'abstinence

Une amie de Marie lui a proposé de rejoindre les alcooliques anonymes pour trouver une écoute. « Quand je suis arrivée chez les AA, j'essayais d'arrêter de boire mais j'étais en dilemme avec moi-même parce que je refusais de me considérer comme malade alcoolique. De réunion en réunion, de mal-être en mal-être,

j'ai appris à repousser les verres d'alcool. Huit mois plus tard, j'ai traversé une grosse crise. J'ai vu dans le regard de mes parents à quel point ils étaient tristes et démunis de ne pas pouvoir m'aider. Cela a été l'élément déclencheur pour que je décide d'arrêter de boire et de prendre soin de moi. Cela fait 18 mois que je fréquente les AA et 8 mois que je suis abstinente. J'ai encore un traitement contre la dépression, mais mon véritable médicament ce sont les réunions AA. On se reconnaît dans les témoignages des autres, témoignages qui sont pour moi comme une boîte à outils. La vie de Marie a changé de tout au tout. « À l'époque où je buvais, j'étais émotionnellement très instable. Je souffrais d'un énorme manque de confiance en moi. Le programme



Aux alcooliques anonymes, on partage son vécu, son expérience pour s'aider mutuellement à ne pas replonger.

en 12 étapes des AA m'a apporté une autre philosophie de vie : j'apprends à accepter ce que je peux changer en moi et ce que je ne peux pas changer chez l'autre ».

Davantage de jeunes pendant le Covid

70 % des membres des AA sont entrés en contact avec

l'alcool avant 40 ans, 53 % avaient moins de 20 ans. « L'addiction prend un certain temps qui varie d'une personne à l'autre, explique Colette, 72 ans, abstinente depuis 27 ans. C'est un processus très long qui crée beaucoup de dégâts avant que la personne n'admette que ceux-ci sont dus à l'alcool. Ce

dernier joue tellement sur tout ce qui relève du cognitif, du jugement qu'elle ne voit plus la réalité telle qu'elle est ».

Les jeunes sont plus nombreux à rejoindre les AA, constate Colette. « Ça a commencé durant le Covid, on a vu beaucoup d'étudiants rejoindre les réunions en ligne. Dans mon groupe, plusieurs d'entre eux ont continué quand on a repris les réunions en présentiel. Avant, on ne voyait pratiquement personne en dessous de 45 ans pousser la porte des réunions ».

Un soutien de longue haleine

Le soutien des groupes AA est reconnu depuis quelques années par les médecins, se réjouit Colette. « Faire une cure et être relancé dans la vie sans soutien, c'est l'assurance de replonger. Il faut un accompagnement très très fort au début du sevrage où chaque heure est une heure de gagnée. Par après, quand on a stoppé la consommation d'alcool, la lucidité revient et c'est un moment difficile car on constate les dégâts que l'on a causés, ce que l'on est devenu... On a alors besoin d'un soutien humain à long terme ».

Après 27 ans d'abstinence, Colette fréquente toujours avec la même régularité les AA. Pas seulement parce que le sevrage psychologique n'est jamais définitivement acquis : « Le fait d'assister à ces réunions n'est plus lié uniquement à l'alcool en ce qui me concerne, mais plutôt à un partage de vie que j'apprécie et que je ne trouve pas ailleurs ».

CAROLINE DESORBAY

Un congrès aux allures de retrouvailles festives

Le congrès qui se tiendra samedi prochain à Mons, au Wallonia Conference Center, est ouvert à tout le monde, en particulier aux proches des alcooliques, aux hommes et aux femmes qui pensent avoir un problème de dépendance ou aux personnes qui souhaitent en savoir plus sur les AA et leur fonctionnement. Lors de ces retrouvailles, après deux ans d'abstinence dus au Covid, orchestrées autour du thème « Soif de vivre », les organisateurs entendent délivrer un message positif à savoir que l'abstinence choisie est une déli-

vance.

Vingt « carrefours », sur des thèmes divers (Jeunes et responsables – Les pensées négatives macèrent dans l'alcool – Alcoolique, moi ? L'acceptation...) seront proposés au long de la journée. En clôture, une séance plénière abordera les rapports des AA avec la médecine. Un médecin psychiatre spécialisé dans l'addiction à l'alcool évoquera le champ d'action de chacun et leur complémentarité. PAF : 5 € – Info sur alcooliquesanonymes.be/congres2022

JUSTICE

Une plainte contre l'État belge face à l'arriéré judiciaire du tribunal de la famille

La Ligue des familles, les avocates du cabinet bruxellois KHK, spécialisées en droit de la famille, ainsi que plusieurs dizaines de leurs clients ont introduit une action en responsabilité civile contre l'État belge face à l'arriéré judiciaire du tribunal de la famille de Bruxelles.

Cet arriéré provoque des retards problématiques dans des dossiers vitaux pour certains justiciables.

La Ligue des familles a rappelé que l'arriéré judiciaire a des effets néfastes lorsqu'il concerne des dossiers liés à une révision de la pension alimentaire ou l'hébergement des enfants. L'affaire a été introduite mardi et le tribunal communiquera prochainement aux parties la date des plaidoiries.

MARCHIN

Un laboratoire de production d'amphétamine démantelé

Un laboratoire de production d'amphétamine a été démantelé mardi à Marchin, indique le parquet de Liège. D'autres perquisitions ont été menées et six personnes ont été interpellés. Ces perquisitions ont eu lieu dans le cadre d'une enquête impliquant notamment des bandes criminelles de motards.

Durant les perquisitions, les enquêteurs ont pu démanteler un laboratoire de production d'amphétamines sur la commune de Marchin et une petite plantation de cannabis à Houthalen dans la province du Limbourg. Trois véhicules, trois armes et trois armes à feu, dont deux armes longues avec silencieux et une arme de poing, et une grenade ont également été saisis. Six personnes ont été interpellées.